

Autorisation parentale

Séminaire de Jiu-Jitsu Brésilien avec Maître Ricardo Vieira



Événement organisé par le club BJJHolics - Checkmat Limoges

 Date : Samedi 15 novembre 2025

 Horaire : 10h à 17h

 Lieu : Dojo BJJHolics – 126 avenue du Général Leclerc, 87100 Limoges

1. Informations sur le participant

- Nom et prénom du participant :
- Date de naissance :
- Adresse :
- Téléphone du participant (si applicable) :

2. Informations sur le responsable légal

- Nom et prénom du parent ou représentant légal :
- Téléphone :
- Adresse e-mail :

3. Autorisation parentale

Je soussigné(e),....., autorise mon fils / ma fille
....., né(e) le, à participer au
séminaire de Jiu-Jitsu Brésilien dirigé par Maître Ricardo Vieira organisé par le club BJJHolics le 15
novembre 2025.

Je reconnais avoir pris connaissance que :

- Le stage se déroulera dans un cadre sportif, sous la responsabilité du club organisateur.
- Le participant devra respecter les consignes de sécurité et les règles de pratique.
- Aucun remboursement ne pourra être exigé en cas de non-participation.
- Les accompagnateurs sont autorisés uniquement munis d'un ticket d'accès.

Je dégage le club BJJ Holics, ses représentants et organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident
ou de dommage survenant du fait du non-respect des consignes de sécurité, ou d'une déclaration inexacte
concernant l'état de santé du participant.

4. Attestation d'aptitude physique

Je certifie que mon enfant ne présente pas de contre-indication médicale à la pratique du Jiu-Jitsu Brésilien.
Je m'engage à signaler toute modification de l'état de santé pouvant survenir avant l'événement.

5. Autorisation d'intervention médicale en cas d'urgence

En cas d'accident ou de malaise, j'autorise les responsables de l'organisation à prendre toutes mesures
nécessaires, y compris l'hospitalisation, selon les recommandations du personnel médical.

Fait à, le

Signature du représentant légal :

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)



Questionnaire de santé – Mineurs

À remplir par les parents (ne pas remettre au club, sauf si une réponse est “OUI”).

Si toutes les réponses sont « NON », le certificat médical n’est pas nécessaire.

Si une seule réponse est « OUI », un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Jiu-Jitsu Brésilien doit être fourni.

Questions :

Mon enfant a-t-il déjà eu un problème de santé nécessitant un suivi médical régulier ?

☐ Oui ☐ Non

Mon enfant a-t-il déjà été hospitalisé pour une maladie, une opération ou un accident important ? ☐ Oui ☐ Non

Mon enfant a-t-il déjà présenté une perte de connaissance, un malaise, ou des palpitations pendant un effort ? ☐ Oui ☐ Non

Mon enfant a-t-il déjà eu des douleurs thoraciques ou des difficultés à respirer à l’effort ?
☐ Oui ☐ Non

Mon enfant a-t-il déjà eu une blessure ou une douleur persistante (os, articulation, muscle, tendon) ? ☐ Oui ☐ Non

Mon enfant prend-il actuellement un traitement médicamenteux régulier ? ☐ Oui ☐ Non

Mon enfant a-t-il récemment eu une infection importante (angine, bronchite, Covid-19, etc.) ? ☐ Oui ☐ Non

Mon enfant a-t-il déjà été dispensé de sport à l’école pour raisons médicales de plus de 15 jours ? ☐ Oui ☐ Non

Mon enfant a-t-il été vacciné selon le calendrier vaccinal recommandé ? ☐ Oui ☐ Non

Mon enfant a-t-il déjà eu un test positif au Covid-19 ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, a-t-il repris le sport depuis ? ☐ Oui ☐ Non

Si une réponse est “OUI”, il est nécessaire de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Jiu-Jitsu Brésilien.